

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020 MODIFICATION

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Gédéon :

-QUE les modifications suivantes sont apportées au calendrier des séances ordinaires du conseil de l'année 2020 :

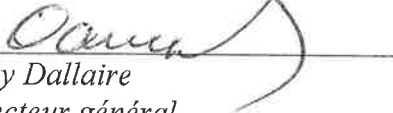
- Pour toute la durée pendant laquelle le décret gouvernemental d'urgence sanitaire en regard du COVID-19 sera en application, les séances du conseil se tiendront à huis clos et débiteront à 14 h 30.

Les dates prévues au calendrier demeurent inchangées comme suit :

Lundi 6 avril
Lundi 4 mai
Lundi 1^{er} juin
Lundi 6 juillet
Lundi 10 août
Mardi 8 septembre

Lundi 5 octobre
Lundi 2 novembre
Lundi 7 décembre

DONNÉ À Saint-Gédéon ce 2 avril 2020



Dany Dallaire
Directeur général